

# TRAVAIL EN HAUTEUR - FORMATION GÉNÉRALE

## 1. RÉSUMÉ DU PROJET DE FORMATION

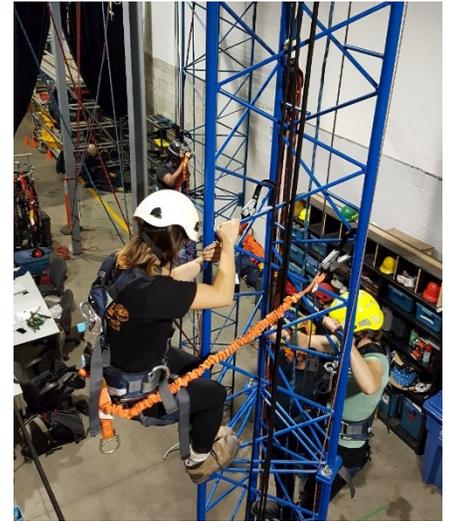
### Contexte

Quel que soit le champ d'activité, les travaux en hauteur représentent un risque élevé de blessures sérieuses.

Au Québec, notamment, 10% des décès survenus au travail sont attribuables à des chutes de hauteur.

La formation vise à former les travailleurs en regard des exigences réglementaires en matière de santé et de sécurité au travail encadrant les travaux en hauteur.

Le contenu de la formation rencontre les exigences de formation obligatoire établies par le ministère du Travail de l'Ontario, GRAVIT ZERO étant un fournisseur agréé.



### Objectifs

À la suite de ce cours, les participants seront en mesure de mieux comprendre les dangers associés aux travaux en hauteur et d'utiliser les moyens de protection individuels selon les cadres réglementaires applicables qui régissent le travail en hauteur.

### Modalités d'enseignement

Le cours propose une approche magistrale, combinée à des exercices de familiarisation sur les équipements. Des évaluations écrite et technique complètent le cours.

La présentation se donne de manière virtuelle (à distance).

La formation sera complète lorsque l'initiation ou la validation technique des participants sera réalisée. Cette partie de la formation pourra se faire en différé.

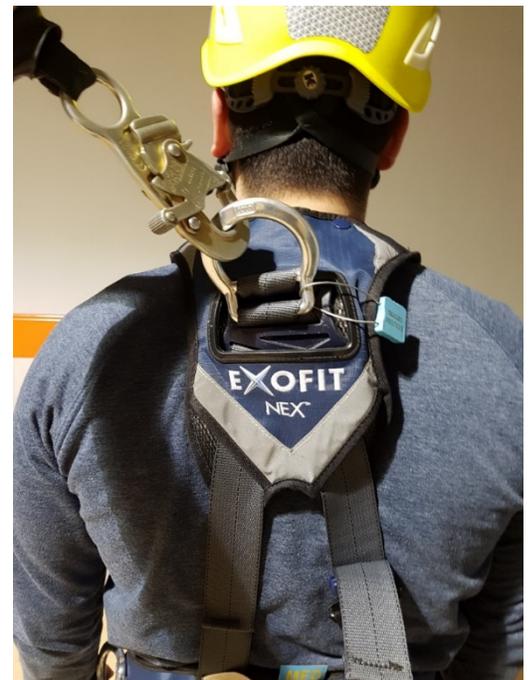
### Durée

La formation théorique est d'une durée de 4 heures.

## 2. CONTENU DE FORMATION

Les thèmes suivants seront abordés :

1. Mise en contexte
2. Détermination des dangers liés au travail en hauteur
3. Moyens de protection collectifs
  - Garde-corps
  - Ligne d'avertissement
  - Engins élévateurs
4. Moyens de protection individuelle
5. Système de retenue vs système d'arrêt de chute
6. Équipements
  - Harnais
  - Longes
  - Enrouleurs-dérouleurs
  - Coulisseau
7. Hauteur de dégagement
8. Ancrages et connecteurs d'ancrage
9. Compatibilité des connecteurs d'ancrage
10. Limites des équipements
11. Échelles et escabeaux
12. Hiérarchie de contrôle des risques
13. Sauvetage en hauteur
14. Cadre réglementaire et normatif



### 3. AGRÉMENT DE FORMATEUR

GRAVI-T ZERO est détenteur d'un agrément de la commission des partenaires du marché du travail, # 053333.

Fournisseur agréé de services de formation pour le travail en hauteur - Ministère du Travail de l'Ontario.

GRAVI-T ZERO est membre de la SOFEDUC dont le mandat est de qualifier les entreprises de formation selon 10 normes de qualité pour l'émission des unités d'éducation continue (UEC).

La SOFEDUC s'assure, par divers moyens, que ses membres respectent les critères de qualité, tant pédagogiques qu'administratifs.

